



communauté
de l'auxerrois

Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 089-200067114-20260518-2026_DRJH_011-AR



ARRETE N°2026-DRJH-011

--

PORTANT DELEGATION DE FONCTION A MONSIEUR FRANCIS HEURLEY

Le Président de la Communauté de l'Auxerrois ;

Vu l'article L. 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°CC-2026-003 en date du 22.04.2026 portant élection des vice-présidents ;

Considérant que Monsieur Francis HEURLEY a été élu 8^{ème} Vice-Président.

Considérant que le Président de la Communauté de l'Auxerrois peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, donner délégation de signature à ses vice-présidents ;

ARRÊTE

Article 1 Monsieur Francis HEURLEY est nommé 8^{ème} Vice-Président chargé de la mutualisation, du transport aérien et des fonds européens.

Article 2 – Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

Le directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur Francis HEURLEY
- La Direction de l'ingénierie de l'évaluation des politiques publiques et de la relation citoyenne
- La Direction de l'attractivité et de l'innovation
- La Trésorerie.



le 13 mai 2026

Le Président,

Mathieu DEBAIN